

UNE HISTOIRE DE LA PAUVRETÉ ET DES STRATÉGIES DE SURVIE

[Laurence Fontaine](#)

La Découverte | « [Regards croisés sur l'économie](#) »

2008/2 n° 4 | pages 54 à 61

ISSN 1956-7413

ISBN 9782707156273

DOI 10.3917/rce.004.0054

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-regards-croises-sur-l-economie-2008-2-page-54.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

© La Découverte. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

» UNE HISTOIRE DE LA PAUVRETÉ ET DES STRATÉGIES DE SURVIE

Laurence FONTAINE, *directrice de recherche au CNRS, associée à l'équipe Enquêtes, terrains, théories (ETT) du Centre Maurice Halbwachs.*

Les significations du mot « pauvre » et les catégories sociales qu'il recouvre ont conservé une remarquable permanence au cours des siècles. Au Moyen Âge, le langage administratif comme les textes littéraires, les prédicateurs ou les chroniqueurs, réservent usuellement le mot « pauvre » aux hommes qui vivent de leur travail. Il est question de « povres gens mécaniques et de labeur », mais aussi de « povres et piteables personnes » pour souligner une dimension plus subjective et une souffrance sociale. À la fin du xvii^e siècle, le dictionnaire de Furetière définit la pauvreté comme le « manque de biens, de fortune ». En 1788, Condorcet ne dit pas autre chose en définissant le pauvre comme « celui qui ne possède ni biens ni mobilier [et qui] est destiné à tomber dans la misère au moindre accident ». Ces définitions savantes rencontrent celles des pauvres eux-mêmes : les habitants de la Rome du xvii^e siècle se disent pauvres quand ils n'ont que leur travail pour subsister. D'ailleurs, l'époque moderne utilise d'autres termes, ceux d'indigent ou de mendiant, pour désigner ceux qui sont tombés dans la pauvreté.

Les historiens qui ont étudié la pauvreté ont défini trois types de pauvres : les pauvres « structurels », qui sont surtout des infirmes et des vieillards, les pauvres « conjoncturels », qui sont tous ceux – artisans, petits marchands, ouvriers non qualifiés, manouvriers – qu'une crise prive de ressources, et les pauvres honteux. Ces derniers appartiennent à des classes sociales qui normalement échappent au besoin : les nobles, les magistrats etc., tous ceux auxquels la naissance et l'éducation interdisent la ressource des travaux manuels. Cette troisième catégorie signale un élément qui dépasse la seule pauvreté pensée en termes de seuil économique. Elle énonce une perception plus relative et subjective : l'impossibilité de continuer à vivre dans son groupe social.

Si on représente la pauvreté dans l'Europe ancienne par des cercles concentriques exprimant, du centre à la périphérie, la plus ou moins grande probabilité des populations décrites de connaître la pauvreté, on placera au centre les pauvres structurels, incapables de gagner leur vie en raison de leur âge, de leurs maladies ou de leurs handicaps physiques. Ils seraient entre 4 et 8 % de la population des principales villes européennes entre le xv^e et le xviii^e siècle. Un second cercle engloberait les pauvres « conjoncturels », ceux qui vivent de maigres salaires et d'emplois instables et qui sont affectés par la première fluctuation du prix du pain. Ils représenteraient 20 % environ des habitants des villes. Un troisième cercle attraperait tous les manouvriers, presque tous les ouvriers, les petits artisans, les modestes détaillants, ceux qui vivent des nombreux petits métiers urbains ; bref, tous ceux qui sont taxés au minimum dans les villes et que les crises économiques de plus grande ampleur, ou des difficultés familiales, font descendre sous le niveau de subsistance. On y trouve également la foule des veuves et filles célibataires sans métier bien défini. Avec eux, 50 à 70 % des foyers citadins entrent en pauvreté. Enfin, un dernier cercle inclut les victimes des grandes crises agricoles, des pestes et des guerres.

Les causes sont, elles aussi, conjoncturelles et structurelles : conjoncturelles, les crises économiques, les guerres, les maladies ainsi que les catastrophes naturelles ; structurelles, les phases du cycle de vie dont les séquences de fragilité diffèrent selon les sexes, les trajectoires de vie, les communautés et les secteurs économiques. Par exemple, les garçons entre 5 et 14 ans sont plus nombreux parmi les pauvres que les filles du même âge mais, passé 20 ans, ce sont les femmes qui dépassent largement les hommes, et les plus de 60 ans sont de loin le groupe proportionnellement le plus représenté. Ces différences montrent l'importance de l'économie familiale, les travailleurs gagnant en général assez pour vivre eux-mêmes mais ne pouvant assumer seuls la charge d'autres personnes : que la femme ne puisse pas -ou plus- travailler, que des enfants naissent, et l'équilibre ressources/capacités alimentaires est rompu.

Lorsque l'on considère les thèmes majeurs abordés par les historiens de la pauvreté, on constate que ce sont les manières dont les sociétés traitent leurs pauvres qui ont, pendant longtemps, constitué le principal sujet d'étude. La charité privée et les institutions charitables sont les objets qui ont reçu le plus d'attention. Plus récemment, les historiens du contemporain et les sociologues y ont inclus une dimension politique et retracé l'histoire de la question sociale. Mais ce n'est que récemment, avec les craquements répétés de l'État providence, que les historiens, à la suite de leurs homologues anglo-saxons d'ailleurs, ont adopté une perspective plus dynamique et plus individuelle et ont cessé de se

contenter du point de vue du riche qui fait l'aumône, ou de l'État qui crée des institutions. Ils s'intéressent désormais aussi au pauvre lui-même, et regardent comment celui-ci tente de combattre les mécanismes d'appauvrissement, quels moyens il utilise pour résister.

Ainsi, pour entrer dans ces stratégies de survie, les historiens ont d'abord étudié les cycles de vie et les manières dont les pauvres utilisent les institutions. Puis ils ont développé une théorie de « l'économie des expédients », en insistant sur les différentes stratégies déviantes – vol, contrebande, prostitution, abandon d'enfant, etc., – déployées par les pauvres pour s'en sortir. Ce faisant, ils ont souligné les facultés d'adaptation des familles et les capacités de chacun à tirer des ressources de différents ordres. Aujourd'hui, les historiens s'intéressent aux aspects criminels, au travers des archives judiciaires, mais aussi à des aspects plus positifs, comme la façon dont les pauvres utilisent les institutions et mobilisent des réseaux sociaux pour lutter contre les logiques de l'appauvrissement. Ces réseaux peuvent être traditionnels, comme ceux de la parenté, du voisinage ou de la clientèle politique, ou nouveaux, c'est-à-dire fabriqués après que ces derniers se soient cassés.

L'examen des stratégies de survie montre une grande diversité selon les pays, les milieux de résidence (urbain/rural), l'origine sociale, les configurations familiales et la nature de la situation de crise. Par ailleurs, ces stratégies ne sont pas seulement économiques : elles peuvent concerner, ou combiner, différentes formes de capital, car la paupérisation constitue aussi une détérioration des patrimoines économiques, sociaux et culturels. À côté des stratégies alimentaires, les acteurs sociaux engagent des stratégies sociales qui peuvent avoir un effet sur la parenté, le ménage et les individus.

La polyactivité apparaît partout comme la première des stratégies. Elle joue sur un double registre : les activités légales et/ou illégales et la possibilité – ou non – que ces activités développent des capacités entrepreneuriales. Il est toutefois difficile d'entrer dans les stratégies de polyactivité car le travail des pauvres est, plus que les autres, informel. Or, le travail partiel ou occasionnel des hommes, des femmes et des enfants, alors qu'il est très répandu, échappe à l'archive, à la statistique et à la réglementation.

D'une manière générale, la polyactivité repose sur trois types d'activités : les activités liées à l'autosubsistance, comme la culture, les activités salariées et les activités de production artisanale et de services qui ouvrent sur des capacités entrepreneuriales, si petites soient-elles. Dans l'Europe des siècles passés, les habitants des villes et des campagnes essayent tous de multiplier les sources de revenus. En ville, les habitants cherchent à travailler dans l'artisanat à domicile,

les services à droite et à gauche et le marché avec la vente ou la revente de petits produits. La famille joue sur le formel et l'informel pour diversifier les clientèles, les espaces et les possibles rentrées d'argent. Ceux qui le peuvent sous-louent ou accueillent d'autres pauvres pour diminuer leur loyer ou acquérir quelques fonds supplémentaires, et tous profitent de l'abondance de travail occasionnel qu'apporte la ville. Dans les campagnes, l'industrie à domicile, le service et la production agricole font partie des pôles grâce auxquels les familles divisent les risques.

« Le travail partiel ou occasionnel des hommes, des femmes et des enfants, alors qu'il est très répandu, échappe à l'archive, à la statistique et à la réglementation. »

Il est particulièrement intéressant de voir qui, dans la famille, parvient à s'insérer dans le marché. Regarder où et comment des petites activités entrepreneuriales se développent met en lumière trois facteurs essentiels : la position géographique, la capacité d'accéder à du capital, et l'existence d'interdits culturels ou politiques. De fait, les familles qui vivent dans la proximité d'une ville peuvent rencontrer plus d'opportunités économiques que celles qui vivent dans des campagnes enclavées. De même, la possibilité de se créer un capital de départ par l'emprunt ou la mise en commun des ressources, afin de développer un petit commerce, nécessite de pouvoir accéder à un surplus à travers le travail salarié, les réseaux sociaux ou une entrée préalable dans le marché.

C'est autour de ces constats que le microcrédit se développe : les femmes empruntent à des usuriers l'argent nécessaire pour acheter les denrées qu'elles vont ensuite revendre par les rues et les marchés, et ces derniers leur font payer très cher le capital fourni quotidiennement. À Paris au XVIII^e siècle, par exemple, les femmes de la Halle empruntent de quoi acheter les denrées utiles à leur petit commerce à des usuriers qui leur demandent une caution solidaire. Louis-Sébastien Mercier raconte dans son *Tableau de Paris*, en bon observateur qu'il est du Paris du XVIII^e siècle, le rituel du serment des femmes :

« Les femmes qui vendent des fruits et des légumes qu'elles portent sur l'éventaire, les détaillants en tous genres ont besoin le plus souvent de la modique avance d'un écu de six livres pour acheter des maquereaux, des pois, des groseilles, des poires, des cerises. Le prêteur le confie, à condition qu'on lui rapportera au bout de la semaine sept livres quatre sols. Ainsi, son écu, quand il travaille, lui rapporte près de soixante livres par an, c'est-à-dire dix fois sa valeur. Voilà le taux modéré des prêteurs à la petite semaine.

Il [l'usurier] se rend alors dans une maison écartée, dans une salle où il n'y a qu'une mauvaise tapisserie, un grabat, trois chaises et un crucifix. Là, il

donne audience à soixante poissardes, revendeuses et pauvres fruitières. Puis il leur dit d'une voix composée : « Mes amies, vous voyez que je ne suis pas plus riche que vous ; voilà mes meubles, voilà le lit où je couche quand je viens à Paris ; je vous donne mon argent sur votre conscience et religion ; car je n'ai de vous aucune signature, vous le savez, je ne puis rien réclamer en justice. Je suis utile à votre commerce ; et quand je vous prodigue ma confiance, je dois avoir ma sûreté. Soyez donc toutes ici solidaires l'une pour l'autre, et jurez devant ce crucifix, l'image de notre divin Sauveur, que vous me ferez aucun tort, et que vous me rendrez fidèlement ce que je vais vous confier. »

“ **Développer son capital social constitue l'autre grand ensemble de stratégies mises en œuvre pour lutter contre la pauvreté ou le déclassement.** »

Toutes les poissardes et fruitières lèvent la main, et jurent d'étrangler celle qui ne serait pas fidèle au paiement : des serments épouvantables se mêlent à de longs signes de croix. Alors l'adroit sycophante prend les noms, et distribue à chacune un écu de six livres, en leur disant : « Je ne gagne pas ce que vous gagnez, il s'en faut. » La cohue se dissipe, et l'anthropophage reste seul avec deux émissaires dont il règle les comptes et paie les gages. »

Le rôle des usuriers a été constamment dénoncé dans l'Europe catholique, tout comme l'était d'ailleurs le crédit, qui était alors interdit. Pourtant, dès le Moyen Âge, des voix s'élèvent chez les Franciscains pour réclamer des institutions de crédit bon marché, plus aptes à aider les gens à ne pas tomber dans la pauvreté, et plus respectueuses de leur dignité que la charité qui s'exerce, elle, quand la pauvreté s'est installée. Elles reposent sur une conception de la pauvreté comme risque et s'opposent à l'idée commune qu'elle est un état sanctifié par Dieu. Au XVIII^e siècle, des économistes comme Turgot vont jusqu'à reconnaître l'utilité sociale de ces pratiques usuraires, en dépit de leurs taux d'intérêt élevés, car elles permettent à de nombreuses femmes de vivre de leur travail.

Il faut toutefois souligner l'inégalité d'accès au marché des membres de la famille. Dans de nombreux pays, le statut juridique et les rôles imposés aux femmes leur ferment quantité d'activités. Pour qu'elles puissent développer des activités entrepreneuriales, par exemple, il faut qu'elles aient suffisamment de contrôle sur leurs biens, ou de pouvoir dans les prises de décisions familiales. Ainsi, selon les époques et les civilisations, diverses institutions régissent le degré d'initiative des femmes et des enfants, ainsi que leur pouvoir de négociation et de marchandage au sein de la famille : l'accès à la propriété et à la responsabilité juridique, les contrats explicites, mais aussi les modalités implicites de la redistribution à l'intérieur de la famille, etc.

Dans l'Europe ancienne, le droit des femmes évolue selon le cycle de vie. Les femmes majeures, célibataires ou veuves, ainsi que les femmes marchandes (car la catégorie existait) ont beaucoup plus de droits que les femmes mariées, dont la personne et les biens sont soumis à l'autorité du mari. En conséquence, le lien entre le droit des femmes et leur cycle de vie leur a fait prendre conscience, me semble-t-il, qu'il pourrait leur arriver un jour, à elles aussi, d'être autonomes dans la gestion de leur patrimoine. Elles étaient en quelque sorte incitées à penser leur vie avec plus d'indépendance.

Si l'étude de la pauvreté dans l'Europe moderne entre le *xvii^e* et le *xix^e* siècles met en relief le rôle du marché dans les stratégies de survie, il met aussi en évidence la progressive exclusion des pauvres de la plupart des marchés auxquels ils avaient traditionnellement accès. Cette exclusion est le résultat de la conjonction de plusieurs phénomènes : des marchands établis qui veulent se débarrasser de ce petit commerce concurrent ; de l'État qui sait saisir toutes les possibilités pour lever de nouvelles taxes et qui introduit la patente même pour le petit colportage ; des changements d'échelle de la demande qui réorganisent le commerce alimentaire urbain en excluant ceux – surtout celles – qui n'ont pas eu les capitaux nécessaires pour faire face à cette modernisation. Enfin, l'apparition de nouvelles normes d'hygiène change également le regard sur le commerce de la revente que les pauvres ont investi, faisant soupçonner les aliments, comme les vêtements, de porter vermine et maladies. Un exemple trouvé dans les archives de la police au *xviii^e* siècle dit bien la familiarité de tous avec le marché. Il s'agit d'un homme qui vole une chemise sur une corde à linge et qui court s'accroupir à l'entrée du Pont-Neuf pour la vendre. Il sera arrêté, non parce qu'il vend à la sauvette un unique article, mais parce que l'homme volé l'a poursuivi et localisé.

Développer son capital social constitue l'autre grand ensemble de stratégies mises en œuvre pour lutter contre la pauvreté ou le déclassement. Ces stratégies se retrouvent dans tous les contextes et tous les milieux, mais la nature de ce capital, ses formes et ses modalités d'action sont différentes selon les sites et les groupes sociaux. Il peut s'agir d'activer les réseaux dans lesquels les familles vivent habituellement, qu'ils soient horizontaux ou verticaux, qu'ils relèvent de la parenté, de l'amitié ou de la clientèle politique.

En plus de la polyactivité, à côté des investissements dans le capital social et dans le capital culturel, et à côté de complexes stratégies d'épargne qui ne seront pas développées ici, les familles pauvres ont pris l'habitude de jouer sur la taille de la famille en abandonnant les enfants jeunes ou en les confiant à l'hôpital. Ceux-ci coûtent cher à nourrir et n'ont pas encore une force de travail utilisable à offrir. Dans les régions pauvres, les familles avaient ainsi l'habitude de se débar-

rasser des enfants entre 7 et 12 ans. Elles les envoyaient mendier, les confiaient à des entrepreneurs de main-d'œuvre infantile, comme les ramoneurs, voire les laissaient à l'hôpital – chaque région avait ses habitudes en matière d'hôpital – en sachant qu'ils y seraient recueillis et mis en apprentissage – ce qui, tout compte fait, leur ouvrirait un meilleur avenir professionnel. Ces pratiques, tout comme la migration, constituent possiblement des formes de destruction de la famille car cette dernière se prive non seulement des membres qui partent, quand ceux-ci décident de ne pas revenir, mais aussi de sa descendance, quand les enfants sont mis ou se mettent à l'écart. Comment ces nouvelles expériences et ces formes changeantes de la famille font-elles évoluer les rôles sociaux et les attentes ? Et comment transforment-elles la culture des familles et des individus ?

De fait, les familles sont prises dans une double logique. Pour résister à la crise, il leur faut mettre en commun les revenus des enfants avec ceux des parents, mais aussi avec ceux d'individus n'appartenant pas à la famille, en s'adjoignant, par exemple, à des voisins. Mais ces économies d'échelle, qui diversifient les responsabilités économiques au sein des familles, ont aussi pour conséquence de laisser plus de place à une possible expression des stratégies proprement individuelles. Dans les familles où l'homme a la charge de faire vivre sa famille, le travail des femmes et des enfants et la pluriactivité transforment les rôles sociaux et permettent un contrôle plus grand de chacun sur ses propres revenus. En fin de compte, ces stratégies individuelles, si elles ne sont pas canalisées et réprimées, poussent à l'éclatement des familles et au départ des mieux armés pour gagner leur vie.

Les garde-fous contre ces forces centripètes viennent d'obligations culturellement construites et socialement imposées. Par-delà les familles, il faudrait donc comprendre comment les institutions sociales et les rôles sociaux construisent de la coopération, des conflits et des inégalités et maintiennent une distribution inégale du pouvoir au détriment des femmes. Le rôle de l'État est ici crucial, tant pour imposer de nouvelles normes de conduite que pour lutter contre l'éclatement des familles. Dans l'Europe ancienne, les politiques d'assistance imposaient la solidarité familiale et villageoise en tentant d'empêcher la mobilité des pauvres. En Angleterre, elles interdisaient aux pauvres d'accueillir d'autres indigents étrangers au village – car c'est sur le village que reposait l'essentiel de la charge à l'égard des pauvres – et elles les obligeaient à envoyer leurs enfants travailler.

D'autre part, avec l'exercice des rôles matrimoniaux, du travail et des valeurs circulent dans la famille. C'est pourquoi analyser les fondements culturels de la responsabilité à l'intérieur de la famille est aussi important que de décrire les conditions concrètes qui rendent possible l'exercice de cette responsabilité. L'iné-

gale distribution des ressources entre les enfants mâles et femelles dans la famille a des conséquences différentes sur l'inégalité de la prise en charge des enfants, sur la variation des attentes entre filles et garçons dans les différentes phases du cycle familial. À côté d'interrogations sur les attentes culturellement fondées de chacun, il faudrait aussi s'interroger sur les systèmes d'assistance aux enfants, sur les manières dont l'État intervient pour faire évoluer ces mentalités. D'une manière générale, il importe de voir quelle élasticité la société accepte dans la définition des rôles familiaux.

Ce tour d'horizon permet, me semble-t-il, de revenir à la question de départ : la définition de la pauvreté. L'inégalité des pauvres face aux stratégies de survie qu'ils peuvent déployer plaide pour une définition de la pauvreté qui ne se contente pas de penser en termes monétaires mais qui prenne en compte la diversité des individus, de leurs aspirations et, surtout, de leur capacité d'action.

BIBLIOGRAPHIE

- FONTAINE Laurence et SCHLUMBOHM Jürgen (eds.) (2000), *Household Strategies for Survival, 1600-2000 : Fission, Faction and Cooperation*, CUP, Cambridge.
- GUTTON Jean-Pierre (1971), *La Société et les pauvres. L'exemple de la généralité de Lyon (1534-1789)*, Paris.
- HENDERSON John et WALL Richard (eds.) (1994), *Poor Women and Children in the European Past*, Routledge, Londres.
- HINDLE Steve (2004), *On The Parish ? : The Micro-Politics of Poor Relief in Rural England, c.1550-1750*, Oxford. MOLLAT Michel (1978), *Les Pauvres au Moyen Âge*, Hachette, Paris.
- HORDEN P. et SMITH R. (eds.) (1998), *The Locus of Care : Families, Communities and Institutions and the Provision of Welfare Since Antiquity*, Londres.
- HUFTON Olwen (1974), *The Poor of Eighteenth-Century France 1750-1789*, Oxford University Press, Oxford.
- JÜTTE Robert (1994), *Poverty and Deviance in Early Modern Europe*, CUP, Cambridge.
- WOOLF Stuart (1986), *The Poor in Western Europe in the Eighteenth and Nineteenth Centuries*, Methuen, Londres.